

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 51 (1980)

Heft: 6: Les cadrans solaires du Jura

Vorwort: Avant-propos : "Horas non numero nisi serenas" : (Je ne compte que les heures claires)

Autor: Savoye, Frédéric

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

Cinquante et unième année
Paraît une fois par mois
N° 6 Juin 1980

SOMMAIRE 1. **Avant-Propos du Président central** (121);
2. **Les cadrans solaires du Jura, D' Charles Février** (122-130);
3. **Chronique économique** (131-132).

Avant-Propos

*«Horas non numero nisi serenas»
(Je ne compte que les heures claires)*

Cette devise latine, d'une rare élégance, se trouve comme inscription sentence d'un cadran solaire découvert aux environs de Venise, au commencement de l'autre siècle.

Cadran solaire... le plus vieux des appareils destinés à mesurer le temps... Qu'est-ce que le temps?... Quelque chose qui ne s'arrête jamais... qui continue toujours... qui n'a pas de limite!

L'homme a donc été contraint d'inventer des symboles pour se représenter, tant l'infiniment petit que l'infiniment grand, en s'emprisonnant dans le jeu des comparaisons. Ainsi, pour mesurer le temps, l'a-t-il fractionné en ères, millénaires, siècles, années, mois, semaines, jours...

Le cadran solaire semble avoir déjà été utilisé à Babylone, environ 2000 ans avant J.-C. Il se compose d'une surface de pierre, généralement horizontale ou verticale, portant une graduation qui représente les heures, et d'un «style» fixé en son centre. Le style indique les directions nord-sud; frappé par le soleil, il projette une ombre qui indique l'heure.

Pour beaucoup d'édifices, il constitue un ornement où peintres, sculpteurs, voire même savants aimaient à exercer leurs talents, ou leurs sciences.

Fidèle dans sa mission qui est de nous donner l'heure, le cadran solaire nous donne souvent encore son enseignement par sa devise peinte ou gravée.

Trésor de notre patrimoine? Sans aucun doute!

En feuilletant un jour l'organe officiel de la chambre suisse de l'horlogerie «La Suisse horlogère», j'ai eu le bonheur de lire un article excellent intitulé «Les cadrans solaires du Jura» par Charles Février.

L'ADIJ, dans le cadre des travaux de sa commission pour la protection du patrimoine de nos régions, se devait de transmettre à ses membres cette recherche sur les cadrans solaires du Jura (le nouveau canton et le Jura bernois).

Qui, mieux que Monsieur le D' Charles Février de Neuchâtel, pouvait nous donner une recherche intéressante sur ces cadrans solaires? Charles Février est un grand spécialiste dans le domaine de la gnomonique qui est l'art de les construire; il est l'auteur de nombreux ouvrages qui font références, ainsi que des recherches particulièrement intéressantes sur les cadrans solaires.

Nous remercions très sincèrement M. le D' Charles Février de nous avoir donné l'autorisation de publier dans notre bulletin «Les intérêts de nos régions» ce flash jurassien!

N'oublions pas que les cadrans solaires, pour reprendre les propres paroles de Charles Février, «constituent un trésor de notre patrimoine; ils égayaient nos demeures, nos villes, nos campagnes, y sont un élément de pittoresque et de variété! Comme tels, ils doivent être respectés, conservés et entretenus.»

Frédéric Savoye
Président central